

Journée internationale contre le racisme, 21 mars

26 février 2020

Journée internationale contre le racisme, 21 mars

Le 21 mars est la journée internationale contre le racisme. Pour l'Union syndicale Solidaires, ce doit être l'occasion d'exprimer partout nos revendications pour l'égalité, contre les discriminations, contre le racisme et les violences de toutes natures qu'il engendre, de débattre et de manifester avec les collectifs, associations et organisations.

Sans-papiers, égaux-égales, personne n'est illégal-e

Solidaires a soutenu la grève de plus de 7 mois des travailleurs sans-papiers de Chronopost à Allfortville dans le Val de Loire. Aujourd'hui, 26 travailleurs, soit la presque totalité de ceux qui travaillaient à Chronopost, ont été régularisés et le combat continue pour ceux qui étaient présents en soutien sur le piquet devant l'entreprise. C'est une victoire acquise par leur détermination et par la solidarité.

Les travailleurs et travailleuses sans papiers en raison de leur grande vulnérabilité sont exploités de façon honteuse. Les syndicats doivent répondre à leurs demandes de soutien. Ce sont nos entreprises qui les exploitent, et ce faisant, s'offrent une main d'œuvre bon marché et divisent les travailleuses.

Mais le combat concerne aussi les lois, circulaires, règlements qui rejettent dans l'illégalité ceux et celles qui arrivent sur le territoire français quelle que soient leurs raisons. Les obstacles qui sont mis à leur régularisation permettent ces situations de sur-exploitation, et cela alors que le gouvernement et l'Union européenne savent très bien que le patronat recherche ces travailleurs pour les embaucher dans des secteurs tels que le bâtiment, le nettoyage, l'agriculture, la restauration, les services à la personne... C'est une des raisons pour laquelle l'Union syndicale Solidaires est investie dans la campagne "Égaux, égales" et qu'elle défiera à l'appel de la Marche des solidarités et des collectifs de sans-papiers ce 21 mars.

Racismes, islamophobie, ça suffit

Dans notre quotidien, les actes racistes sont trop nombreux et touchent nombre d'entre nous peu-ou comme nous.

Arabes ou musulmanes, croons, juifs, asiatiques. Ils sont le fait de collègues, de petits chefs ou de patrons mais aussi des instituteurs. Le Défenseur des droits a établi le lien entre les réflexions, les brimades, le harcèlement et ses conséquences sur le travail et la carrière des personnes.



Le tract (deux pages) de Solidaires pour préparer la journée internationale contre le racisme, 21 mars



- Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Mobilisations nationales >
- Adresse de cet article :
<https://solidaires.org/Journee-internationale-contre-le-racisme-21-mars>